

**Séance de Conseil Municipal du 29 janvier 2016**  
**Compte-rendu sommaire**

**Membres présents :**

GALLAY Gilbert	GALLAY Cyrille
MICHAUD Maurice	REQUET Isabelle
HAUTEVILLE Jérôme	REQUET Patrick
GUERINEAU Kévin	GALLAY Dany
MOREL Nicolas	GRENAT Eric

**Membre absent :** DUPONT Frédéric

**Validation du compte-rendu de la séance précédente**

Accord à l'unanimité.

**Présentation de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps**

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue au directeur et au président de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps.

Présentation est faite de l'Office de Tourisme de la Vallée d'Aulps.

**Compromis de vente avec la SEMCODA**

Suite à plusieurs demandes de modifications par la commune du compromis de vente avec la SEMCODA, Monsieur le Maire propose au conseil municipal le dernier compromis de vente proposé par la SEMCODA. Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

**Contrat d'affermage « Le Bois du Cornet »**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la candidature de Monsieur CHARROPPIN pour l'exploitation du bar restaurant chambres d'hôtes Le Bois du Cornet.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour la signature du contrat d'affermage à compter du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Accord à l'unanimité.

**Bail de presbytère**

Le conseil municipal demande une modification du bail de presbytère pour permettre de loger l'aubergiste dans l'appartement occupé par l'Evêché et propose de mettre à sa disposition un local dans l'immeuble Le PANORAMIC.

Accord à l'unanimité.

**Convention de mise à disposition des parcelles n°26 68 et 2418 appartenant à l'EPF**

Monsieur le Maire propose de passer une convention avec l'EPF pour la mise à disposition des parcelles n°2668 et 2418, afin de proposer des jardins à la location.

Accord à l'unanimité.

**Modification n°11 des statuts de la CCHC**

Pour que le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) puisse valoir Plan Local d'Habitat (PLH) afin de permettre à la CCHC l'élaboration et la mise en œuvre d'un PLH la commune doit donner son accord pour modifier l'article n°7 des statuts de la CCHC.

Le conseil municipal se prononce à l'unanimité pour la modification des statuts de la CCHC.

### **Désignation des représentants des communes au COP15**

Le COP15 est le comité de pilotage pour la réalisation du PLUi de la Communauté de Communes.

Délégué titulaire :

- Gilbert GALLAY
- Cyrille GALLAY

Délégué suppléant :

- Eric GRENAT
- Isabelle REQUET

Accord à l'unanimité.

### **Affouage 2016**

Trois garants doivent être désignées pour l'affouage 2016.

Jérôme HAUTEVILLE, Nicolas MOREL et Maurice MICHAUD se proposent.

Accord à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h05.

Le Maire,  
Gallay Gilbert